Revue de presse hebdo 024

DU VENDREDI, 22 AVRIL 2016

La semaine du 18 au 24 avril 2016 a été marquée dans la presse au Togo par Jean-Pierre Fabre qui décline l'offre de sa participation aux festivités de la fête de l'indépendance, Patrice Talon et Thomas Boni Yayi réconciliés par Faure Gnassingbé et Alassane Ouattara à Abidjan, le Ghana et le Togo dans la ligne de mire des terroristes, de mauvaises mais aussi de bonnes actions dans la gouvernance économique au Togo, la réaction de Fabre par rapport à la perquisition chez Bolloré à Paris, et le rappel à Dieu du chef d'Etat -major de l'armée de terre, le colonel M'Ba Koffi Batanda.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

27 avril 2016 : Jean-Pierre Fabre décline l'offre

Plus que quelques jours et les Togolais célébreront le 56^{ème} anniversaire de l'indépendance du pays. Déjà Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition lève le ton pour bouder les festivités au cours d'un point de presse organisé le 20 avril dernier.

Togo-Presse n°9774 du 21 avril 2016 présente en sa une le programme des festivités du 56ème anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, puis en page intérieure le point de presse animé par Jean-Pierre Fabre qui se prononce sur ses invitations aux manifestations officielles, car selon lui, relève le journal « les conditions ne sont pas réunies ». « Refus de participation à la célébration officielle du 27 avril 2016 : premier faux pas de Fabre pour s'imposer comme chef de file de l'opposition », regrette Forum de la semaine n°2107 du 21 avril 2016. Même regret dans les colonnes de Liberté n°2178 du 21 avril 2016 qui titre « Jean-Pierre Fabre ne prendra pas part aux manifestations officielles » qui publie la déclaration lue devant les médias. Togomatin n°82 du 21 avril 2016 tire sur le chef de file de l'opposition en titrant « Célébration nationale de l'indépendance: Fabre à contre-courant de la loi sur le statut de l'opposition. » Selon le bihebdomadaire, « Fabre a beau réussir à brouiller l'objectif principal de cette loi – la réconciliation et la stabilité politique – il reste qu'il pourrait facilement être victime de sa propre initiative. » Sous le titre « Fabre accepte le titre et récuse les obligations », Echos du pays n°257 du 21 avril 2016 conclut que « finalement le Togo bouge mais Fabre est resté dans les clichés des années 1990 sans savoir que le logiciel a changé. » Le correcteur n°691 du 21 avril 2016 relève les raisons de son refus de participer aux manifestations et présente l'intégralité du programme de l'ANC. Liberté n°2180 du 22 avril 2016 ironise en titrant « Fabre décline le rôle de superstar aux festivités du 27 avril. » Pour Le canard indépendant n°549 du 22 avril 2016, «Fabre 'zappe' les manifestations officielles et invite Faure à accomplir sa part des obligations républicaines. » «Fabre s'allie à tout sauf à la commémoration de la fête de l'indépendance », indique Le guide n°324 du 22 avril 2016. Pour L'éveil de la nation du 22 avril 2016, « Jean-Pierre Fabre embrasse le statut de chef de file de

l'opposition mais avance des incongruités pour se soustraire à ses obligations. »

Talon/Yayi: la médiation de Faure et Ouattara

Réconciliation entre Patrice Talon et Thomas Boni Yayi divisés pour une affaire d'empoisonnement qui a mis le feu aux poudres des relations entre les deux hommes. Après sa sobre investiture, le nouveau président, lors du premier conseil des ministres annule une série d'actes pris par le président sortant dont les résultats d'un concours des douanes en 2015. Les présidents Faure Gnassingbé et Alassane Ouattara jouent aux bons offices en recevant à Abidjan MM. Talon et Yayi le 18 avril dernier.

« Une rencontre à quatre à Abidjan pour réconcilier définitivement Patrice Talon et Yayi Boni », titre L'alternative n°516 du 19 avril 2016 qui se pose la question de savoir s'ils ont réussi à sceller une réconciliation définitive entre les deux hommes. « Les jours à venir nous situeront », conclut-il. « C'est bien que Faure Gnassingbé aide le voisin béninois à circonscrire le feu de sa case et à l'éteindre comme l'enseigne la sagesse africaine. Encore faut-il qu'il éteigne le feu de sa propre maison », conseille Liberté n°2177 du 19 avril 2016. Liberté n°2178 du 20 avril 2016 reprend une publication de jeuneafrique.com qui titre « Bénin : Alassane Ouattara joue les réconciliateurs entre Talon et Yayi, avec succès. » Autre son de cloche dans Le triangle des enjeux n°353 du 20 avril 2016 qui rappelle que Faure Gnassingbé joue au pompier entre Patrice Talon et Yayi Boni, alors que Kpatcha est en prison et la famille Gnassingbé est dessoudée. Pour La dépêche n°818 du 20 avril 2016, il y a des raisons d'espérer car « Faure peut et doit se réconcilier avec ses frères comme l'ont fait Talon et Yavi. » La même information est traitée dans les colonnes de Echos du pays n°257 du 21 avril 2016. Sous le titre «Faure et Ouattara réconcilient Patrice Talon et Yayi Boni », dans Le perroquet n°330 du 21 avril 2016 qui pense que « Monsieur le Président 'très démocratique' de la Marina devrait balayer sa propre maison », comme allusion aux dissensions au sein de la famille Gnassingbé, et dans Le correcteur n°691 du 21 avril 2016 qui titre « Ces chefs d'Etat francs-maçons qui nous gouvernent : mini-sommet de la franc-maçonnerie à Abidjan sous la direction du président ivoirien. » « Les regards restent tournés vers les deux hommes pour savoir si c'est une réelle réconciliation, ou une énième mascarade aux yeux de l'opinion. L'avenir nous situera », conclut L'éveil de la nation du 22 avril 2016.

Terrorisme : le Ghana et le Togo dans la ligne de mire

A en croire certaines sources d'information ghanéennes datées du 9 avril dernier, la menace terrorisme plane sur le Ghana et le Togo après le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire.

« Le Ghana et le Togo seront probablement la cible de nouvelles attaques islamistes, semblables à celles qui ont frappé récemment le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, met en garde un rapport des services de renseignement du Ghana (NSCS) », lit-on dans les colonnes de Golfe info n° 1093 du 18 avril 2016. Sous le titre « Alerte terroriste sur le Ghana et le Togo : John Mahama appelle les Ghanéens à la vigilance ; black-out total chez Faure Gnassingbé », Liberté n°2176 du 18 avril 2016 déplore le fait que la menace est entourée de secret d'Etat, pas de mesures spéciales, pas de communication gouvernementale autour de l'alerte qui crée un branle-bas du côté ghanéen, aucune mesure sécuritaire spéciale annoncée. » «L'alerte sécuritaire à un niveau très élevé », s'exclame Courrier de la République n°433 du 18 avril 2016. Pour l'hebdomadaire, « la menace terroriste est réelle et c'est ensemble que nous lui ferons face avec courage et détermination. » « Le Ghana et le Togo, les prochaines cibles selon le NSCS », titre togomatin n°81 du 18 avril 2016. C'est avec un titre interrogateur que Le perroquet n°330 du 21 avril 2016 traite le sujet : « Terrorisme : l'Afrique en alerte rouge, le Togo dans les desseins macabres de Al-Qaida au Maghreb islamique ? » Alors que la Côte d'Ivoire a décaissé un budget d'urgence de 80 milliards pour lutter contre le terrorisme, le Mouvement Matin Luther King s'inquiète du silence du pouvoir de Lomé sur la menace, comme l'indique un article dans Liberté n°2180 du 22 avril 2016.

Gouvernance économique : de mauvaises mais aussi de bonnes actions

Les médias dans leur rôle de veille ont, cette semaine encore attiré l'attention des lecteurs sur certaines bonnes mais aussi de mauvaises actions qui méritent d'être portées à la connaissance du public au titre de la gouvernance économique.

« Mort programmée du Port Autonome de Lomé : complicité destructrice des agents de l'OTR, des maisons de consignation et des transitaires », titre **Liberté** n°2176 du 18 avril 2016 qui regrette les pratiques mafieuses encouragées par les agents de l'OTR par exemple « les transitaires et les douaniers ont mis sur pied un système très simple, mais qui démontre que la corruption, ce n'est pas seulement avec les faux diplômes de l'OTR. Les containers passent sous un scanner, mais les transitaires graissent les pattes aux agents chargés de contrôler leur contenu. » « L'OTR voit bleu », titre **Courrier de la République** n°433 du 18 avril 2016. Le journal mène une enquête au cœur d'un réseau

mafieux, dénonce la douane dans tous les mauvais rôles et cite le cas d'un douanier haut placé qui peut gagner au moins 3 millions de fracs CFA par jour. « Ce qui se passe au Port autonome de Lomé (PAL) parait surréaliste mais pourtant vrai », conclut l'hebdomadaire. « Le port demeure-t-il une vache à lait aux agents de l'OTR et complices ? », se demande **L'alternative** n°516 du 19 avril 2016 qui regrette les deals juteux auxquels se livrent les agents et complices. **Le correcteur** n°691 du 21 avril 2016 parle d'un « mystère autour du mensonge d'Etat OTR » sous le titre « Comment les magouilles et la corruption à grande échelle au Port de Lomé saigne l'économie nationale et expose le Togo à l'insécurité. »

Au sujet de la bonne gouvernance, il est a salué quelques efforts dans le secteur des grands travaux à en croire le ministre Gnofame en visite sur le terrain la semaine dernière. « Inspection des travaux réalisés par EBOMAF au Nord-Togo : la mission ministérielle exprime sa satisfaction », lit-on dans les colonnes de Nouvelle Opinion n°479 du 18 avril 2016 qui souligne qu'à la fin de la visite, le chef de mission s'est dit satisfait du déroulement des travaux surtout l'ambiance qui prévaut entre les Chinois et les employés sur le terrain. La même activité est relayée par Courrier de la République n°433 du 18 avril 2016 sous le titre « Modernisation des infrastructures routières : le ministre Gnofame en inspection des travaux. » En conclusion, indique le journal, « à la fin de la visite, les directeurs techniques de la société EBOMAF, les responsables des services de contrôle ont été unanimes pour assurer à la délégation ministérielle que toutes les remarques faites seront prises en compte pour la réussite de ces projets. » « Mention 'Bien' au Groupe EBOMAF » s'exclame sur le même sujet Le patriote n°280 du 20 avril 2016. « Le gouvernement tire chapeau à EBOMAF pour la qualité de ses travaux », titre Le correcteur n°691 du 21 avril 2016. « Le groupe EBOMAF est félicité pour le sérieux dans la réalisation des infrastructures routières », lit-on dans les colonnes de Le guide n°324 du 22 avril 2016. Même son de cloche dans L'éveil de la nation du 22 avril 2016 pour qui « le groupe EBOMAF reçoit les hommages d'un travail bien fait du bureau de contrôle. » Sous le titre « Le ministre Ninsao Gnofame et sa délégation satisfaits des ouvrages du Groupe EBOMAF », Union n°908 du 22 avril 2016 rapporte qu'il est demandé à EBOMAF d'accélérer les travaux afin que les chantiers en cours soient achevés dans les délais et les normes en vigueur dans l'espace CEDEAO. »

Les échos de la soirée de gala et classement des 100 entreprises les plus dynamiques du Togo sont à découvrir dans **togomatin** n°81 du 18 avril 2016 sous le titre « Gala 100 meilleures entreprises au Togo : quinze entreprises certifiées dynamiques. » **Liberté** n°2177 du 19 avril 2016 rappelle les 15 entreprises primées : CIB INTA, SOPAL, BB Lomé, SOTRAL, FAN MILK, INAM, GESTER, ESA, Banque Atlantique Togo, AGETUR Togo, RODIS, NSIA, AEC, UTB et SALT. C'est à découvrir dans un article sous le titre « 'Eco Finance entreprise' célèbre la performance et l'innovation : 15 entreprises les plus dynamiques du Togo ont été distinguées. » La même information est traitée dans **Le médium** n°213 du 19 au 25 avril 2016 sous le titre « Edition 2016 du classement des entreprises les plus dynamiques dans l'espace UEMOA : le Top 15 des meilleures entreprises togolaises. » La liste des 15 entreprises est également publiée dans **Focus info** n°155 du 20 avril au 4 mai 2016 avec plusieurs photos de la cérémonie. « La performance et l'innovation magnifiée », s'exclame **Forum de la semaine** n°2107 du 21 avril 2016. Une fausse note relevée par **Le canard indépendant** n°549 du 22 avril 2016, il s'agit de la nomination de l'entreprise CEET rejetée par l'auditoire.

Bolloré : quand Fabre se mêle de la danse

La perquisition la semaine dernière à Paris au siège de Bolloré qui a enlevé le marché du 3^{ème} quai au Port Autonome de Lomé fait couler encore de l'encre dans les journaux surtout avec l'entrée dans la danse de Jean-Pierre Fabre qui tente de récupérer la situation à son profit.

Pour **Nouvelle Opinion** n°479 du 18 avril 2016, « Fabre doit en toute situation avoir une démarche inclusive. Il ne doit pas aller vite en besogne sans prendre en compte l'avis des autres de l'opposition. » « Au-delà de Fabre, note **Le correcteur** n°690 du 18 avril 2016, il y a de la nécessité pour l'ensemble de l'opposition, les députés et la société civile d'exiger des clarifications sur les contrats fantômes. » Pour **Le libéral** n° 250 du 20 avril 2016, il s'agit d'une polémique inutile autour

de la concession du port de Lomé au groupe Bolloré. C'est une récupération maladroite de Jean-Pierre Fabre» écrit Focus info n°155 du 20 avril au 4 mai 2016. La dépêche n°818 du 20 avril 2016 publie un dossier sur Bolloré et les activités de maintenance au Port de Lomé en précisant qu'il s'agit d'une concession qui date de 2001. Pour le journal, plus qu'une affaire judiciaire, il s'agit d'une bulle médiatique. « Au commencement était le groupe Bolloré! », s'exclame Liberté n°2179 du 21 avril 2016, comme pour donner raison à Vincent Bolloré. D'après les recoupements de la rédaction de Le perroquet n°330 du 21 avril 2016, « il s'agit tout simplement d'une bande de looser qui tente de semer la confusion » (allusion à Jacques Dupuydauby, ancien employé chez Bolloré). « En panne d'idées novatrices pour assurer aux Togolais un meilleur cadre de vie et de développement, le 'célébrissime' chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre, ne rate aucune occasion de monter sur la scène politique pour y exécuter des pas de danse aussi bancales que saugrenues », écrit L'éveil de la nation du 22 avril 2016. Le correcteur n°691 du 21 avril 2016 reprend un article de jeuneafrique qui parle du plan de partage de Bolloré et d'une retraite annoncée de l'homme d'affaires français.

Nécrologie : le colonel M'Ba Koffi Batanda rappelé à Dieu

Il était chef d'Etat -major de l'armée de terre. Il est décédé le 16 avril dernier des suites d'une maladie qui lui a valu une évacuation sanitaire à Paris.

« Le Colonel M'Ba Koffi Batanda s'en est allé », titre **Liberté n°2176** du 18 avril 2016 qui rappelle son parcours et sa formation à l'école d'Etat-major nationale de Koulikoro au Mali. **Le correcteur n°690** du 18 avril 2016 sur la même information titre « Le chef d'Etat-major de l'Armée de terre, Colonel M'Ba Koffi Batanda n'est plus. » « FAT : le chef d'Etat-major de l'armée de terre a tiré sa révérence », lit-on comme tire dans **L'alternative** n°516 du 19 avril 2016 qui parle d'une « triste nouvelle pour sa famille, ses proches et l'armée. »

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe malaisien : *Qui danse mal accuse le sol d'être humide.*

Lomé, le 22 avril 2016 L'expert national Amévi DABLA